



Le 21 octobre 2014

L'honorable Jim Watson
Maire d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Objet : Appui au mouvement en faveur de la désignation bilingue d'Ottawa, capitale du Canada

Monsieur le Maire,

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme sans but lucratif qui représente les 28 conseils scolaires francophones et acadiens au Canada. Grâce à ces conseils scolaires situés dans neuf provinces et trois territoires canadiens, plus de 150 000 élèves dans près de 650 établissements étudient en français.

Ces élèves sont emblématiques de la dualité linguistique au Canada : grâce à leur éducation en français et parce qu'ils vivent en contexte minoritaire, ces élèves affichent un bilinguisme durable. Pourtant, ils habitent un pays dont la capitale nationale, Ottawa, n'a pas de statut officiel bilingue.

La vitalité et la pérennité des écoles de langue française en contexte minoritaire au pays reposent en grande partie sur des liens étroits entre la communauté et l'école, ce que la FNCSF appelle communément l'école communautaire citoyenne.

Cette école est ancrée dans sa communauté. L'exemple du comté de Russell dans l'Est ontarien est un bon exemple de la façon dont un cadre législatif favorisant le statut bilingue d'une municipalité peut influencer positivement la construction identitaire des élèves francophones et leur épanouissement en français. Il aura fallu toutefois dans cette affaire une décision de la Cour suprême du Canada à l'automne 2012 pour forcer la main à la municipalité afin de permettre l'affichage commercial bilingue dans ce comté.

Les études démontrent que plus un jeune francophone se sent proche de sa communauté, plus il a de chances de poursuivre des études postsecondaires en français. Il va sans dire que le message qu'enverrait la désignation bilingue d'Ottawa ferait beaucoup pour favoriser une forte identité culturelle et ainsi s'assurer que les jeunes francophones puissent poursuivre leurs études au collège ou à l'université en français.

... page 2



Page 2

Lors de son assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 18 octobre dernier à Niagara Falls, les 200 congressistes de la FNCSF ont adopté une résolution visant à appuyer les démarches en faveur de la désignation bilingue de la ville d'Ottawa.

Nous vous encourageons donc, avec tout le respect que la Fédération vous porte, à reconsidérer votre position pour appuyer le projet de la désignation bilingue de votre ville qui est aussi celle de nombreux de nos élèves et de leurs parents.

Pour citer Mario Lefebvre, président-directeur général de l'Institut de développement urbain du Québec, présent récemment à Ottawa lors du Grand rassemblement sur l'éducation en français (avril 2014) : « Il y a certes un coût au bilinguisme, mais le bilinguisme a un revenu et ce revenu est beaucoup plus fort. » En effet, les statistiques le démontrent : entre 2001 et 2006, le Produit intérieur brut (PIB) par habitant de l'espace francophone a crû beaucoup plus rapidement que le PIB par habitant dans l'ensemble du Canada. Ainsi, chaque dollar de PIB provenant de l'espace économique francophone canadien contribue à 1,52 dollar du PIB global du Canada. Ce qui signifie que chaque dollar de PIB attribuable à la francophonie rapporte 0,52 dollar de plus au PIB canadien!

C'est donc dans un esprit de respect de la promotion, de la célébration et du renforcement de la dualité linguistique canadienne que la FNCSF ajoute sa voix à celles déjà entendues publiquement en faveur de la désignation bilingue de la ville d'Ottawa.

Veuillez accepter, Monsieur le Maire, nos salutations les plus distinguées.

Robert Maddix
Président
Résident de l'Île-du-Prince-Édouard

Roger Paul
Directeur général
Résident d'Ottawa